

2016 2021

LES ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES
DE LA MANCHE



De Cherbourg-en-Cotentin au Mont-Saint-Michel,
le Département agit pour tous les Manchois.

Avant-propos



➤ **Philippe BAS**
Ancien ministre,
Sénateur de la Manche,
Président du conseil départemental

Soyons des bâtisseurs d'avenir !

Dans le contexte de la réorganisation territoriale, le Département apparaît aujourd'hui comme un élément de stabilité. L'élargissement des régions et le regroupement des intercommunalités éloignent les centres de décision. Pour mettre en œuvre de nouvelles relations entre le rural et l'urbain, permettre un développement équilibré du territoire, le Département, réaffirmé dans son rôle de cohésion sociale et territoriale, s'inscrit comme un acteur incontournable.

Attractivité, habitat et cadre de vie, équipements scolaires, numérique, mobilités, famille, services au public, sont des compétences exercées tant par le bloc communal que par le Département, des éléments constitutifs de la vitalité d'un territoire, qui contribuent à son développement économique. Les organiser efficacement, dans la proximité, et répondre aux besoins de la Manche et des Manchois, nécessite une double dynamique partenariale : avec la Région, autour des grands schémas directeurs (développement économique et aménagement) et avec les communes et leurs regroupements, autour de l'attractivité et du développement local.

C'est le fondement du projet politique du conseil départemental de la Manche pour les cinq années à venir, que nous avons voté le 29 février : être un Département au service des habitants, des collectivités et de tous les acteurs du territoire ; favoriser tous les projets de vie, en menant des actions de proximité ; préparer l'avenir de la Manche en s'engageant au quotidien et dans la durée, valoriser les atouts du territoire, innover, encourager les initiatives et l'emploi, aider les plus fragiles et maîtriser les dépenses.

Pour une Manche où innovation et proximité sont les idées fortes, soyons des bâtisseurs d'avenir !

LE PROJET POLITIQUE DE VOTRE DÉPARTEMENT

Un ensemble d'initiatives concrètes qui se déclinent en quatre
grands axes :

1 - La Manche au service des Manchois :

Pour les jeunes et leur avenir, le sport et la culture, l'accès au numérique pour tous, l'habitat, le maintien et la modernisation de services en zone rurale...

La Manche au service des collectivités :

nouvelle politique contractuelle : nouveaux domaines d'action ; solidarité territoriale ; contrats de territoire tripartites intercommunalité-Département-Région ; contrats « cœur de bourg » avec les communes rurales ou littorales identifiées comme « pôles de services et d'équipements de proximité » ; contrats de ruralité avec les autres communes rurales dotées d'équipements et services de la vie quotidienne

expertise technique, de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie : assistance assainissement et routes, compétences mutualisables en gestion de flottes de véhicules, de patrimoine foncier, etc., pour répondre aux besoins d'appui local pour les plus petits chantiers et mieux anticiper les besoins futurs des intercommunalités, tout en facilitant l'investissement public et l'emploi dans les travaux publics

appui numérique : expertise et accompagnement (parc informatique, dématérialisation des procédures, utilisation de logiciels dédiés, formation d'utilisateurs et assistance au quotidien) ; développement du catalogue de la centrale d'achats de logiciels, plateformes, matériel informatique... ; déploiement du réseau « Cloud Manche »

2 - La Manche active et attractive : pour le dynamisme de son territoire ; son agriculture ; l'emploi ; ses énergies nouvelles ; ses atouts maritimes ; ses infrastructures...

3 - La Manche fraternelle : pour les familles et la protection de l'enfance ; les personnes âgées ; les personnes handicapées ; une insertion solidaire et responsable...

4 - La Manche forte de son identité : affirmation de son identité territoriale et renforcement de son attractivité, notamment touristique ; valorisation de son patrimoine ; préservation et mise en valeur de son environnement...

Sommaire

2 - 3 Services aux collectivités

- La Bibliothèque Départementale de la Manche sur les territoires

Actu

- Biomatériaux, soutenons les filières émergentes !
- Grand Départ du Tour de France : succès de l'appel à projets

Services aux habitants

- Démographie médicale, le Département poursuit son action.
- Handicap : changement de lieux d'accueil

4 En ligne

- ODATA®, la plateforme des collectivités
- Numérique**
- OZÉ®, financement participatif pour projets de proximité
- Agenda des travaux routiers

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PLUS PROCHE DE VOUS



> La mise en réseau des bibliothèques va permettre d'élargir l'offre de lecture.

> SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Bibliothèque Départementale de la Manche

Une offre sur mesure

Favoriser l'égalité d'accès à une offre variée, harmonisée et équilibrée sur un même secteur géographique ; accroître l'offre numérique ; fidéliser, élargir et diversifier les publics ; améliorer l'attractivité et la qualité de l'accueil des bibliothèques : tels sont les objectifs prioritaires du plan départemental de lecture publique. Ainsi, le Département propose aux collectivités de la Manche des conventions adaptées aux attentes des bibliothèques municipales et des réseaux intercommunaux de bibliothèques.

Ces conventions sont modulées selon les particularités de chaque structure (nombre d'habitants, niveau de service, locaux, budgets, collections, équipement informatique, qualification de l'équipe...). Certains services sont communs à toutes les conventions : réservations et navettes, prêt d'outils d'animation, accès aux formations, accompagnement personnalisé... D'autres sont spécifiques : prêt et desserte de documents musicaux, accès aux ressources numériques, prêt de liseuses, formations à la carte, abonnement

à des revues professionnelles, etc.

Les nouvelles conventions, d'une durée de trois ans, sont renouvelables d'ici le 30 juin 2016 pour les collectivités déjà partenaires de la Bibliothèque Départementale de la Manche (BDM).

• Si vous voulez en savoir plus sur les conditions et modalités de partenariat, les responsables de territoire de la BDM sont à votre disposition :

- Nord : Adèle Hébert - 02 33 77 70 35
- Centre : Sabine Métral - 02 33 77 70 31
- Sud : Sylvie James - 02 33 77 70 41

« Mise en réseau et mutualisation pour un meilleur service »



Adèle
HOMMET-LELIÈVRE
conseillère
départementale
en charge
de la lecture
publique

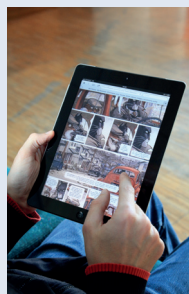
« Ces conventions ne se veulent pas contraignantes mais incitatives, pour améliorer l'offre de services aux habitants, la diversifier et satisfaire le plus grand nombre. Nous sommes encore dans la phase d'élaboration, car chaque convention se construit en concertation. Loin de l'imposer, le conseil départemental étudie avec la structure quel niveau lui convient le mieux.

Élargir l'offre de lecture...

Nous voulons encourager la mise en réseau des bibliothèques autour de pôles forts, sans dénaturer les pôles existants, accueillir les équipes à la BDM pour le choix de documents selon les attentes de leur lectorat. À l'avenir, si un enfant de Marigny ne trouve pas un livre dans la bibliothèque de sa commune, un fonctionnement en réseau lui permettra de l'emprunter sans attendre, à Agneaux, Saint-Lô ou Hébécrevon, par exemple. Ainsi, au lieu de cinq bibliothèques achetant ou empruntant le même livre, nous préférons proposer cinq livres différents, accessibles à cinq fois plus de personnes.

...et de ressources numériques

Par ailleurs, l'accès aux ressources numériques coûte cher. Pour permettre aux bibliothèques de développer leur offre, nous allons leur proposer l'accès à des films et à des cours en ligne (langues, bureautique, code de la route, développement personnel, etc.) à des prix très intéressants. C'est tout l'intérêt d'une mutualisation à l'échelle départementale, car les tarifs négociés sont plus attractifs que ce qui peut être proposé à une collectivité seule. »



> Plus d'infos sur biblio.manche.fr

> ACTU



Biomatériaux
Soutenons le
développement des
filères émergentes !

En 2010, le Commissariat général au développement durable l'a identifiée comme « filière verte à potentiel de développement économique élevé pour l'avenir » et les ministères de l'Écologie et du Logement ont décidé d'accompagner sa structuration et son développement. Doublement intéressante, la filière matériaux de construction biosourcés permet de réduire l'empreinte environnementale des bâtiments et de revitaliser les territoires, notamment par le maintien d'emplois. C'est pourquoi le conseil départemental soutient sa structuration et son développement dans la Manche, où éco-responsabilité et innovation sont créateurs de croissance économique. Une action qui s'inscrit dans le plan de développement 2013-2017 « Une dynamique du Mortainais ».

Du chanvre...

Le Département porte ainsi les actions de l'association de producteurs de chanvre. Celle-ci mobilise les producteurs et les surfaces cultivées pour enraceriner l'activité dans la Manche, notamment à travers Agrochanvre, société implantée à Barenton, qui valorise 100 % de cette plante aux qualités techniques et écologiques reconnues. Éco-construction, paillage animal et végétal, papeterie, cosmétique, alimentation humaine et animale, plasturgie..., de nombreux produits sont conçus à partir des 3 000 tonnes de paille annuelles récoltées. Comme les bacs à plantes (cf photo), aux propriétés de rigidité et de résistance thermique optimales, qui ornent la cour d'honneur de la Maison du Département.

... au Selun

Le conseil départemental de la Manche est par ailleurs actionnaire majoritaire, avec l'entreprise James Ébénistes et l'Institut supérieur de Plasturgie d'Alençon, de la société d'économie mixte (SEM) Innovation Développement Bio Matériaux (IDBM), ancrée elle aussi dans le Sud-Manche. Les communautés de communes du Val de Sée et du Mortainais sont également parties prenantes. L'objectif : permettre la commercialisation, sous la marque Selun, d'un nouveau produit hybride biosourcé, aux caractéristiques de thermoformage inédites, proches de celles du plastique. Par ses propriétés naturelles et son aspect semblables à ceux du bois, usinable avec les mêmes outils et pouvant être mis en œuvre par les techniques de la plasturgie, ses possibilités infinies de formes intéressent designers et fabricants de meubles. Des mises au point technologiques et scientifiques sont en cours, en vue de son industrialisation.

« Une révolution technique »



Bernard
TRÉHET
conseiller
départemental
du canton
d'Isigny-le-Buat,
président de la
communauté
de communes
du Val de Sée,
siégeant au
conseil
d'administration
d'IDBM

« Le Selun est un bois biosourcé innovant, ses composants sont naturels : acétate de cellulose, poudre de bois, et un additif dont la formule est la propriété d'IDBM. Il est propre, recyclable, produit localement, et peut prendre toutes les formes souhaitées, sous l'effet de la chaleur. Il a donc toutes les qualités pour impulser une filière nouvelle sur notre territoire. C'est pour mettre au point ce matériau prometteur que nous avons créé la SEM et impulsé le projet Compo'line, financé entre autres par le Département. Après la phase de recherche qui a permis la création du Selun, nous entrons dans la phase 2 : sa production et son industrialisation, pour lesquelles nous venons d'obtenir des fonds européens. Si nous aboutissons, ce sera une révolution technique et industrielle ! »

« Tout comme les biomolécules ou les biocombustibles, les matériaux biosourcés proviennent d'agroressources. (...) Leur développement est récent et suscite un intérêt croissant dans le cadre de la transition écologique. Le Conseil économique social et environnemental (CÉSE) a choisi de circonscrire le sujet à deux de ces plantes à fibres spécifiques du territoire français, le lin et le chanvre, dont la culture est multiséculaire. Dans un contexte de défis de tous ordres, il examine comment leurs performances techniques et environnementales peuvent être mises au service de solutions innovantes, ouvrant de nouveaux débouchés sur des marchés émergents. Les filières existent déjà, il faut les développer. »

Rapport du CÉSE « Les filières lin et chanvre au cœur des enjeux des matériaux biosourcés émergents » - novembre 2015

> ACTU



> Avec 435 km de parcours dans la Manche, l'événement fédère tout le territoire.

Grand Départ du Tour de France

Toute la Manche se mobilise !

L'association du Grand Départ du Tour de France 2016 a lancé en automne l'appel à projets « La Manche-Normandie à son tour », pour fédérer les Manchois autour de cet événement exceptionnel et valoriser l'ensemble des initiatives locales vouées à le faire vivre. Ouvert à tout projet collectif, sur le thème du vélo et de la Normandie, l'appel a été largement entendu. Avec 500 projets et une belle créativité, c'est tout le territoire, et bien au-delà, qui portera les couleurs de la Manche et de sa région, avant, pendant et après les trois étapes.



François ROUSSEAU
 conseiller
 départemental
 des Pieux,
 membre
 du bureau
 de l'association
 du Grand Départ

« Une adhésion spontanée de tout le monde »

« Ce qui me frappe, c'est que, contrairement aux avis divergents souvent suscités par les appels à projets, celui-ci a fait consensus, il a été très bien accueilli par tous. J'ai participé à la commission et constaté que tout le monde (associations, collectivités, écoles, maisons de retraite, clubs sportifs...) adhère à l'événement, avec beaucoup d'idées. Localement, ce qui se passe sur mon canton est un bel exemple. Le Tour va parcourir 50 km sur ce territoire, passer à l'intérieur des petites villes littorales... la population est très mobilisée. À Portbail, notamment, il y aura un écran géant dans le centre-bourg pour suivre l'étape intégrale. Les gens sont très sensibles à cette retransmission télévisée*. Des dégustations de produits locaux sont prévues sur le parcours de la caravane, les agriculteurs vont le ponctuer de décorations monumentales, il y aura une journée sans voiture, une fresque humaine sur la plage, un pique-nique invitant toute la population... Les autres villages vont aussi s'impliquer, comme Helleville, qui va décorer son bourg, organiser un concert, une exposition avec l'école... La communauté de communes des Pieux prépare également une semaine de festivités sur le port de Diélette, qui fêtera ses 20 ans à l'occasion du départ du Tour des ports de la Manche, le 10 juillet.

Tous les territoires ont répondu présents, y compris ceux qui ne seront pas traversés par le peloton. Et partout c'est la même ferveur, la même vitalité. Les Manchois sont sensibles à certains domaines, la mer, le cheval, mais surtout le vélo ! Tout le monde le pratique et d'ailleurs, un peu partout dans le département, on voit de plus en plus de vélos, il y a une adhésion spontanée à ce projet autour du Grand Départ. C'est une formidable occasion pour le Département, les collectivités, les habitants et tous les acteurs locaux de mettre la Manche en avant ! »

André DENOT
 conseiller
 départemental
 du canton
 de Pontorson

Pour info

« Si, symboliquement, le départ de la première étape se fera au pied du Mont-Saint-Michel, avec la photo officielle des 198 coureurs, c'est sur le territoire de la commune de Pontorson, à Ardevon, sur la D275, à hauteur du chemin des Buternes, que se fera techniquement le départ réel du Tour de France. »

* À noter : Les deux premières étapes seront en direct, avec 12 h d'antenne !

> Retrouvez les projets sur tourdefrance-manche.fr
 (la totalité sera en ligne fin avril)



> Soirée d'information organisée par le Département pour les futurs médecins, au complexe de loisirs de Saint-Lô.

INSTALLEZ-VOUS
 dans la Manche ...



> SERVICES AUX HABITANTS

Démographie médicale

Le Département favorise la venue des jeunes médecins.

« Vivez au rythme de la Manche - Combinez qualité de vie et carrière de qualité », c'est le message adressé par le Département aux futurs médecins, lors de soirées conviviales qu'il organise, en partenariat avec les établissements de santé, l'Ordre des médecins, les villes et communautés de communes. Saint-Lô en janvier, Coutances en mai, Cherbourg-en-Cotentin en juin..., cette démarche d'attractivité initiée au cœur des territoires vient compléter la politique volontariste que mène le conseil départemental depuis plus de 10 ans.

La politique départementale en chiffres depuis 2005

- 1,385 M€ de bourses (pour 41 étudiants en médecine et 10 en odontologie)
- 804 335 € de subventions aux PSLA* et 465 074 € aux MPS**
- 91 698 € d'indemnités de déplacements pour 59 étudiants
- 28 professionnels de santé accompagnés depuis 2014
- 10 conjoints actuellement aidés dans leur recherche d'emploi
- près de 100 offres de cabinets vacants ou d'emplois recensées sur le répertoire en ligne

* pôle de santé libéral et ambulatoire / ** maison pluridisciplinaire de santé



Serge DESLANDES
 conseiller
 départemental
 en charge
 de la démographie
 médicale

« Notre approche est globale. »

« Le conseil départemental, précurseur, se mobilise pour la démographie médicale depuis 2005 et renforce aujourd'hui son rôle d'accompagnement. Au-delà du financement des pôles et maisons de santé et des aides aux étudiants, nous pensons l'accueil de la famille, la recherche d'emploi pour le conjoint, le logement, l'école pour les enfants... Notre approche se veut globale et cohérente. Elle s'insère dans notre politique contractuelle, où nous favorisons largement l'implantation de services à la population, à l'enfance et la petite enfance, aux loisirs, pour que la famille arrivante ait accès à tout ce dont elle a besoin... Les médecins qui exercent dans la Manche soulignent la qualité de vie qu'on y trouve, mais aussi la qualité d'exercice professionnel, avec une patientèle familiale, respectueuse, la possibilité de développer son activité sans concurrencer ses confrères... »

Nous devons tous être des ambassadeurs !

Notre approche s'insère aussi dans notre politique d'attractivité, car la couverture médicale à terme est un des enjeux prioritaires pour un département attractif. Faire savoir que notre territoire est agréable, avec des opportunités professionnelles, des atouts, favorisera la venue de nouveaux habitants et actifs, dont les praticiens de santé. Nous devons tous être, à notre niveau, des ambassadeurs de notre département. Il est précurseur dans beaucoup de domaines, comme le numérique, qui sera de plus en plus un facteur d'attractivité pour les médecins. Nous avons démontré que les PSLA fonctionnent, les jeunes arrivants s'y plaisent. Les usages numériques vont permettre de les connecter aux établissements, de les rapprocher des plateaux techniques. Nous convainçons par du marketing territorial, parce que l'image d'un département se modifie progressivement, c'est une démarche de longue haleine. Ceux qui travaillent ici sont heureux car nos territoires sont dynamiques, avec des projets. Nous avons tous les atouts, continuons à le montrer ! »

> Plus d'infos sur conseil-departemental.manche.fr

Handicap : plus de proximité

Depuis le 1^{er} mars, dans une logique de rapprochement des services du conseil départemental et de ses administrés, l'accueil physique des personnes en situation de handicap se fait près de chez elles, dans les centres médico-sociaux (CMS) des neuf territoires de solidarité de la Manche. La Maison départementale de l'autonomie accueille désormais ces personnes uniquement par téléphone, pour une information sur leurs prestations, et, sur ses deux sites de Saint-Lô et Cherbourg-en-Cotentin, elle traite leurs demandes, gère leurs droits ou encore effectue une mise en paiement. Sur place, les CMS leur proposent également conseils et informations sur leurs droits et prestations, mais aussi un accompagnement dans leur démarche (pour remplir leur formulaire de demande, par exemple).

> Contact : 02 33 055 550 / mda@manche.fr
 et coordonnées des territoires de solidarité sur handicap.manche.fr

➤ EN LIGNE



L'open data des collectivités de la Manche : Le Département vous simplifie la vie et fait rayonner votre territoire !

Quels sont les jours d'ouverture de ma déchetterie intercommunale ? Où logent les habitants qui travaillent sur ma commune ? Quelle est la fréquentation touristique sur mon territoire, ou la qualité des eaux de baignade sur mes plages ? Nombreuses sont les données produites et consultées par les collectivités dans le cadre de leurs missions de service public. Désormais, celles de plus de 3 500 habitants devront rendre ces données accessibles en ligne et les offrir à la réutilisation (amendement 548 à la loi NOTRE du 7 août 2015).

C'est pourquoi le Département et Manche Numérique ont créé un open data, plateforme mutualisée et gratuite, pour l'ensemble des collectivités de la Manche. Lancé en décembre sous le nom ODATA®, cet outil à la fois professionnel et simple d'utilisation répond aux enjeux de transparence et d'intelligence collective. Par l'enrichissement d'une base de données unique au niveau départemental, il facilite l'accès aux informations et renforce l'attractivité de la Manche en la rendant plus visible.

« Enfin toutes les informations pratiques disponibles sur un site unique ! »

« Aujourd'hui, nous avons tous pris l'habitude de nous tourner vers Internet pour répondre à nos besoins de tous les jours : connaître les horaires des cars Manéo, partager une recette de cuisine normande, réserver un covoiturage... Nous sommes aussi incités par les banques, la sécurité sociale, les caisses de retraite... à tout mettre en ligne. Le Département, les collectivités, ne peuvent pas être en retard sur ce qui est désormais un réflexe quotidien. Internet concerne toutes les générations. Les aînés, au début, y sont souvent amenés, mais les plus jeunes n'envisagent pas de procéder autrement, c'est leur système d'information et de communication habituel. Par ce mouvement d'ensemble, cet échange qui devient naturel, cette richesse qui crée de nouveaux réseaux entre les personnes, l'open data prépare l'avenir de la Manche.

Il lui donne aussi une autre visibilité à l'extérieur. Il facilite par exemple la préparation à l'implantation des porteurs de projet sur notre territoire, en les renseignant

sur les atouts de la Manche en matière de qualité de vie, mais aussi en permettant au futur chef d'entreprise de réaliser une étude de marché, sans devoir compiler des données économiques ou démographiques dispersées sur plusieurs sites internet, et cela gratuitement.

« Pour les Manchois et ceux qui rêvent de la Manche »

Grâce à la complémentarité des données en ligne, outre préparer la création de son entreprise, de son association, chacun d'entre nous peut aussi organiser ses loisirs : en croisant par exemple les données des circuits de randonnée et des espaces naturels remarquables. Pour les collectivités, l'open data, c'est aussi la possibilité de répondre immédiatement à toutes les demandes des habitants. Dans une jungle de données, où trouver l'heure de la piscine nécessite souvent de passer par plusieurs sites, c'est une simplification, qui permet de trouver toutes les données en un lieu unique. Pour la Manche, toujours parmi les départements en tête du développement numérique en France, c'est un nouveau pas dans la progression des usages. En parallèle des travaux qui se poursuivent pour permettre à chacun d'accéder physiquement à l'information, c'est la qualité, le contenu de cette information, qu'on améliore.

En bref, ODATA® est une innovation qui simplifie la vie des Manchois sur leur territoire et amplifie, à l'extérieur, l'envie de tous ceux qui rêvent de la qualité de vie qu'offre la Manche de venir y séjourner ou travailler. »



Valérie NOUVEL

vice-présidente du conseil départemental, déléguée à la Transition énergétique, l'Environnement et l'Innovation

➤ opendata-manche.fr

Qui contribue ?

- tous les EPCI et les collectivités territoriales de la Manche de plus de 3 500 habitants

Sur quoi ?

- des données publiques gratuites, libres de droits, téléchargeables et réutilisables
- liste des sites remarquables de la Manche, des associations, maisons de services publics... sur un territoire donné, horaires de piscine, géolocalisation des adresses, flux d'informations en temps réel (nombre de places disponibles dans un parking...), mais aussi statistiques d'activité des services (trafic des ports de commerce de la Manche, fréquentation des musées...), budgets, documents d'urbanisme, etc.

Pour qui ?

- tous utilisateurs : chacun d'entre vous (pour vos besoins personnels et professionnels), entreprises, collectivités, associations, chercheurs, développeurs d'application, journalistes...

Pourquoi ?

- consulter des données brutes (tableaux, graphiques, applications cartographiques...)
- s'approprier et réutiliser des données, en croisant des sources complémentaires, pour générer de nouveaux jeux de données enrichies et développer des applications (schéma de transport multimodal sur une communauté de communes, par exemple)

Comment ?

- accessibles à tous depuis décembre sur opendata-manche.fr

- données en ligne :

- aujourd'hui issues de cinq contributeurs pilotes : communautés de communes de La Hague et du Mortainais, mairie de Montmartin-en-Graignes, conseil départemental de la Manche, Manche Numérique
- demain, les vôtres

➤ NUMÉRIQUE



Un financement participatif pour les projets de proximité

ozetousacteurs-manche.fr, mode d'emploi

- 1 - le porteur soumet son projet et son objectif de collecte (de 1 500 à 10 000 €)
- 2 - sa candidature est examinée par le comité de sélection
- 3 - si son projet est accepté, il est mis en ligne (pour 90 jours maximum)
- 4 - les internautes contribuent, en optant pour un des montants proposés (de 5 à 500 €)
- 5 - la campagne s'achève [objectif atteint = collecte reversée au porteur du projet / objectif non atteint = retour des sommes aux contributeurs]

Dans le contexte de la réorganisation des collectivités territoriales voulue par la loi NOTRe, le mode de l'intervention publique dans l'économie, et plus largement pour le territoire, doit être repensé. Pour favoriser l'émergence de projets qui participent au développement local dans la Manche et attirer de nouveaux porteurs, le Département a décidé de créer un outil de crowdfunding*, en collaboration avec Manche Numérique : OZÉ®. Il permet aux porteurs de projet d'obtenir un coup de pouce financier, grâce aux dons du public, et aux contributeurs d'être acteurs de l'économie locale. Lancée au printemps 2015, la plateforme entend donc faciliter les projets dynamiques, mais aussi l'offre de services aux habitants

Exemple à Périers, avec la première maison d'assistantes maternelles (MAM) sur le territoire de la communauté de communes Sèves-Taute :

« Ce mode de garde répond à des demandes spécifiques des parents et est très recherché. Des demandes de parents extérieurs à la communauté de communes ont été formulées dans ce sens. C'est donc bien un atout pour le

territoire, pour attirer notamment des jeunes couples. », confirment les trois assistantes maternelles à l'origine du projet. Son nom, Graines de bambins, fait référence aux « jeunes pousses » dont elles entendent accompagner le développement et l'épanouissement, tout en leur transmettant des valeurs, comme les gestes écocitoyens.

Ouverte en janvier, leur MAM est soutenue par

la communauté de communes Sèves-Taute et la commune de Périers. Pour réaliser certains aménagements (revêtement vinyle du sol de la salle d'activités, lits d'appoint pour l'accueil périscolaire et structures de jeux extérieurs) et accueillir les enfants du territoire dans les meilleures conditions, elles ont pu solliciter l'aide des internautes, grâce à OZÉ®.

* financement participatif

Gabriel DAUBE
conseiller
départemental
du canton
d'Agon-Coutainville

« La MAM de Périers, Graines de bambins, existe désormais grâce à la détermination sans faille de trois assistantes maternelles, qui ont porté le projet pendant plusieurs mois. Bien épaulées par le réseau d'assistantes maternelles communautaire Les Lucioles, et avec le soutien des deux collectivités, elles ont su transformer un projet en succès, pour la réussite de l'ensemble du territoire. Une journée « portes ouvertes » est organisée le 30 avril prochain. »



➤ ozetousacteurs-manche.fr

Agenda

Principaux chantiers routiers (du nord au sud)

RD 901 - Commune de Beaumont-Hague : aménagement de la traverse du bourg, sous déviation, jusque courant juin

RD 56 - Commune de Saint-Martin-le-Gréard : aménagement de la traverse du bourg, sous alternat, jusque courant mai

RD 974 - Commune de Valognes : aménagement de la traverse de la commune, sous déviation, jusque courant juin

RD 28 - Commune de Saint-Lô : sécurisation au lieu-dit « La Calotte », sous alternat, jusqu'en juin

RD 972 - Commune de Saint-Lô : aménagement d'un carrefour giratoire avec la RD 559 et la rue des Sycomores, sous alternat pour un sens de circulation et déviation pour l'autre sens, jusque fin avril

RD 20 - Commune de Montmartin-sur-Mer : renouvellement de couche de surface, en liaison avec les travaux d'aménagement du bourg réalisés par la commune, sous alternat, jusque fin juin

RD 971 - Sécurisation de l'axe : Commune d'Orval : pont de Hyenville, au giratoire du « Cardron », et communes de Coudeville-sur-Mer et Bréville-sur-Mer : entre le bourg et le lieu-dit « Le Grand Chemin » : par réalisation de 2 bandes multifonctionnelles sur chaque accotement et réduction de la largeur des voies, jusque mi-juin

RD 924 - Commune de Fleury : réalisation d'un tourne à gauche au lieu-dit « La Bertochère », sous alternat, jusque fin mai

RD 973 - Contournement de Marcey-les-Grèves : Commune de Saint-Jean-de-Haize : travaux préparatoires à l'ouvrage du Passage Inférieur (PI) 21, au lieu-dit « Les Rosières », sous déviation, jusque fin avril, puis réouverture à la circulation des voies communales n°2 et 8 sur la voie provisoire réalisée ; travaux de préparation pour la construction et le rétablissement de l'ouvrage du PI n°20, sur la voie communale n°5, aux lieux-dits « Les Longagnes » et « La Chapronnière », sous alternat et déviation, jusqu'en décembre ; **commune de Ponts :** sur la RD 175 au lieu-dit « Le Domaine », modification du tracé de la voie venant au lieu-dit « Le Domaine », sous alternat, jusque début août

RD 976 - Sécurisation entre l'autoroute A84 et le département de l'Orne : sections n°7 et 8 : modification du carrefour des « Brossettes » et réalisation des enrobés sur 5 km, sous déviation puis alternat, jusque mi-mai ; **communes de Ducey et Poilley :** sections n°9 et 10 : réalisation de bandes multifonctionnelles, sous alternat, jusque courant juillet

Le point sur Marcey

« L'aménagement en 2x2 voies de l'axe nord-sud reliant Granville à Avranches continue. Après le contournement de Sartilly, celui de Marcey-les-Grèves a commencé. Suite aux premiers travaux préparatoires de fin d'année, au lieu-dit « Le Fumeçon », sur la commune de Ponts, une nouvelle phase est en cours depuis le 1^{er} février, sur celle de Saint-Jean-de-la-Haize. Ce projet structurant avance et reste une priorité pour le Département. »

Jean Morin, vice-président du conseil départemental, délégué aux Infrastructures, au Territoire et à l'Habitat

➤ Plus d'infos sur transports.manche.fr